

religieux, se fait à la même heure le propagandiste d'une Eglise nationale allemande. Dans une lettre adressée en 1839 au prince royal de Prusse il exprime l'espoir des catholiques du Sud de voir « in der Königlich Preussischen Regierung nicht nur die Gewähr der Rechte des Monarchthums, sondern auch jener des Katholicism durch dessen Befreyung vom Römischen Servilism... » Cette lettre accompagne l'envoi d'un ouvrage intitulé *Ueber die Thunlichkeit oder Nichtthunlichkeit einer Emancipation des Katholicism von der Römischen Diktatur in Bezug auf die Religionswissenschaft*. Dans cet ouvrage Baader examine les rapports que l'Eglise peut entretenir avec l'Etat et veut démontrer que la censure et le *recursus ad Principem* sont des armes dont le monarque ne peut se dessaisir.

La théorie réactionnaire de Baader ne trouvera guère de partisans dans l'immédiat, et à partir de 1842 l'Eglise catholique de Prusse jouira de libertés que lui envient les sujets de bien des souverains catholiques.

L'EGLISE LUXEMBOURGEOISE EN 1841

I. L'organisation ecclésiastique.

Au moment où Laurent s'apprête à partir pour Luxembourg, le vicariat a pour titulaire l'abbé Van der Noot, curé primaire de Saint-Pierre¹⁾. Administration provisoire qu'expliquent les mouvements politiques et religieux des dernières années.

Depuis la restauration du culte public en France et le rétablissement de la hiérarchie la plus grande partie du département des Forêts avait été incorporée dans le diocèse de Metz. Le nouvel évêque, Pierre-François Bienaymé se décharge en 1803 de l'administration spirituelle de ce département sur la personne de Henri-Dominique de Neunheuser²⁾ curé de la paroisse primaire de Saint-Pierre à Luxembourg, nommé provicaire général, puis en 1815 vicaire général par Mgr Jauffret, successeur de Bienaymé. A cette époque remonte un décret qui organise l'administration religieuse du Luxembourg sur des bases nouvelles. Ce décret du 26 mai 1820 met fin à l'organisation datant du moyen âge et introduit les circonscriptions qui existent en

¹⁾ Né à Luxembourg, le 6 août 1769 Jean Théodore Van der Noot fut ordonné prêtre à Trèves le 14 mai 1797 et nommé à la cure d'Iltzig le 13 septembre de la même année. Inscrit, il ne put exercer son ministère qu'après le rétablissement de la paix religieuse en 1801. En 1824 il fut promu à la cure primaire de Bettembourg et le 22 février 1832 à celle de St-Pierre à Luxembourg (actuellement paroisse de N.-D.)

²⁾ H.-D. de Neunheuser, né en 1755 à Arlon, fit ses études à Luxembourg, Louvain et Trèves. Curé à Steinsel en 1782, il émigra sous le régime républicain et séjourna quelque temps à Vienne comme aumônier du prince de Colloredo. Sa nomination à la cure de St-Pierre était du 23 prairial an XII. Il décéda dans la nuit du 22 juillet 1831.